Le Nord

ADMINISTRATION
15, rue d'Angleterre, 15 — *LILLE* — 1, rue des Sept-Agaches (Grand'Place)

BUREAU D'ANNONCES

CONDITIONS		PUBLICITÉ	
Par la poste, Un an	20 francs	Annonces	la ligne 0,40
Six mois	10 francs	Réclames	— 0,75
Trois mois	5 francs	Faits-divers	— 2,00
Départements non-limitrophes et Etranger, port en sus.		Chronique locale	— 4,00
		Echos	— 5,00
		Gazette du Nord	— 6,00

TEMPERATURE

Lille, le 6 juin 1910.

Minimum, nuit, abrité	12·2
Minimum, nuit, découvert	11·4
Surface du sol, 6 h. du matin	01·5
A 1 mètre de profondeur	12·5
De l'air à l'ombre	21·0
Maximum, jour, à l'ombre	29·5
Maximum, jour, au soleil	32·4
Etat hygrométrique (9 h. m.	0·53
Etat du ciel : Très nuageux.	
Direction du vent : N.	

Baromètre. — Le 5 juin (9 h. du matin) la pression était de 765 m/m ; le 7 juin 9 h. du matin) la pression est de :

Temps probable. — En France, un temps nuageux est probable avec des pluies orageuses dans l'Est et le Sud, la température va se rapprocher de la normale.

Le Ciel est pour ceux qui y pensent.
JOUBERT.

" Il s'est fait justice "

Vous rencontrerez cette locution sur les lèvres d'une quantité de braves gens, vous la lirez dans les colonnes de journaux réputés tout au moins inoffensifs sinon bien pensants, pour burliner la conclusion d'un drame dont le triste héros met fin à ses jours.

Combien de chrétiens, combien d'hommes qui se croient sérieux, se rendent compte que ce dévouement est un crime et que l'encourer aussi est tout à la fois un mensonge et une monstruosité ?

Non, le malheureux ne s'est pas fait justice : en attentant à ses jours il a commis un forfait de plus, et d'autant plus affreux qu'il entraîne pour lui un malheur éternel.

Toutes les dénégations des esprits qui se disent incrédules, forts ou libres ne peuvent rien contre cette réalité de l'au-delà : l'homme qui, en pleine possession de ses facultés, et sans aucun regret devant Dieu, se donne la mort, encourt le châtiment de l'enfer sans fin.

Aux hommes, aux femmes, aux jeunes hommes, aux jeunes filles de notre société enfiévrée, matérialisée, il faut redire le grand précepte de la loi divine : « Tu ne tueras point » ni le prochain, ni toi-même.

La vie est un bien que nous tenons de Dieu qui nous en donne l'usage et qui garde pour Lui-même le droit d'en fixer la durée, le commencement et la fin.

Il faut avoir le courage de supporter les souffrances morales et physiques de l'existence, et, si l'on est coupable, si l'on a forfait à l'honneur, il ne faut pas y ajouter la honte suprême de reculer devant le châtiment de ce monde en se précipitant dans le déshonneur éternel.

On ne dira, on ne dira jamais trop que la vie de ce monde n'est pas complète pour d'être humain. La vie de l'homme n'est entière, ne forme son tout normal que par l'adjonction à l'existence éphémère d'ici-bas, de l'existence à laquelle on parvient par le passage de la mort et qui ne finira jamais.

C'est à la lumière de cette incontestable vérité qu'il faut envisager et juger le crime et le malheur de celui qui met fin à ses jours.

Comprenons après cela l'épouvantable responsabilité de cet agrégé de philosophie qui, dans un livre de morale mis entre les mains de jeunes filles d'un cours secondaire, a osé écrire en parlant du suicide :

« ... Ce qui paraît répréhensible, c'est la légèreté en une chose si grave... »

Pour ce pédagogue se tuer n'est pas un crime ; mais c'en serait un que de commettre ce forfait sans y apporter toute la réflexion que comporte une action importante.

Il y a pire encore.

Le 24 décembre 1895, le « Journal des Instituteurs » donna son sentiment sur le suicide :

« Que devons-nous faire, quand il nous arrive de faillir à un de nos devoirs ? Si la faute est tellement grave qu'elle puisse flétrir notre honneur, nous devons résolûment préférer la mort à le honte. **Faisons-nous justice nous-mêmes,** ou, si nous sommes trop lâches, livrons-nous à la justice de notre pays. »

Le suicide est donc conseillé, glorifié.

Sont réputés lâches ceux qui n'ont pas la témérité de ce crime antisocial, antifamilial, interdit par Dieu ; mais on qualifie presque de héros les déserteurs de cette vie qui se plongent dans le réel, inévitable et terrible inconnu de l'au-delà.

Ce n'est donc pas assez de l'entraînement des passions, de l'aveuglement plus ou moins voulu produit dans l'âme par les soucis et les misères de la vie. L'école neutre, l'instruction sans Dieu réservait à notre génération le triste et criminel privilège du suicide enseigné, légitimé, fondé sur de prétendus principes.

Dès le jeune âge nos pauvres enfants sont désormais instruits : on leur apprend que se tuer volontairement n'est pas un crime.

Bien mieux : on joindra à l'enseignement par le maître ou par le livre les leçons de choses en conduisant officiellement, obligatoirement tous les enfants d'une école, de plusieurs parties aux funérailles dites civiles d'un malheureux qui a reculé lâchement devant les difficultés de la vie, qui a abandonné les siens et déserté son poste social.

Quel exemple !

Et n'en vient-on pas à conclure que les premiers responsables de ces suicides, que les assassins véritables de ces noyés, de ces pendus, de ces victimes du revolver ou du rasoir, mais ce sont ceux qui ont chassé Dieu de l'école, ce sont les journalistes, les romanciers, les auteurs dramatiques qui enseignent, vulgarisent et glorifient ce crime contre nature.

Ils tuent les corps, après avoir tué les âmes.

A ces criminels, Dieu réclamera le sang de leurs frères ; car tout les premiers ils violent le divin précepte : « Tu ne tueras point ».

V. H.

Gazette du Nord

On annonce la mort :

A **LILLE**, rue de Béthune, 42, de **Mme veuve Henri Dervaux**, née **Clémentine Oaura**, membre de la Confrérie de Saint-Michel, décédée le 5 juin 1910, dans sa 54e année, munie du Sacrement de l'Extrême-Onction.

Les funérailles auront lieu mercredi, à dix heures et demie, en l'église Saint-Etienne.

A **ROUBAIX**, 159, Grande-Rue, de **Mme Jules Flipo**, née **Marie-Pauline Cousin**, vice-présidente de la Conférence de Saint-Vincent de Paul, pieusement décédée, dans sa 53e année, munie des sacrements de Notre Mère la Sainte-Eglise.

Mme Flipo était la bienfaitrice de toutes les œuvres paroissiales, et fidèle abonnée de la « Croix ».

Les funérailles auront lieu jeudi, à dix heures, en l'église du Sacré-Cœur.

A **HAVERSKERQUE**, de **Madame Ve Béquaert-Spannout**, pieusement décédée à l'âge de 73 ans.

A **SAINT-JANS-CAPPEL**, de **Mme Théophile Camerlynck**, née **Julie Weens**, décédée à l'âge de 65 ans.

La vénérée défunte était la mère de M. l'abbé Camerlynck, vicaire à Wasquehal, et de la chère Sœur Joséphine, de l'orphelinat des Sœurs de Charité à Bailleul.

Les funérailles de **Maître Henri Cattelin**, curé de **CANTIN**, auront lieu mercredi, à 11 heures du matin, en l'église de Cantin.

L'inhumation se fera le lendemain jeudi, 9 juin, à **BOUSSIÈRES**, à l'issue d'un service qui sera chanté à onze heures.

Lundi, à dix heures, ont été célébrées, en l'église Notre-Dame, à **HAZEBROUCK**, les funérailles de **Madame veuve Baron.**

La levée du corps fut faite au domicile de la défunte, rue Donckele, par M. le curé Neuville, assisté de ses vicaires. Mlle Fanny Devos portait le Christ. Mlles Nuyts, Prévost, Dekeisten et Mme Itswelre tenaient les cordons du poêle.

Le deuil était conduit par M. l'abbé Joseph Baron, aumônier des Œuvres, qu'accompagnaient M. l'abbé Dezitter, doyen honoraire, et M. l'abbé Delannoy, supérieur de l'Institution Saint-François-d'Assise ; le docteur Paul Baron, de Rexpoëde, qu'accompagnait M. l'abbé Hidden, supérieur de l'Institution Saint-Jacques. Venaient ensuite les petits-fils et neveux de la défunte, et parmi ces derniers, M. l'abbé Emile Baron, vicaire à Lille-Saint-André. Dans les stalles, avait pris place M. le chanoine Deram, doyen d'Hazebrouck.

L'assistance était fort nombreuse : elle comprenait toutes les notabilités de la Ville et des environs, M. l'abbé Lemire, député ; MM. les conseillers municipaux, M. Pierens, maire de Wallon-Cappel, etc. On y voyait aussi des membres des diverses Sociétés dont M. l'abbé Baron est l'aumônier. Société des Employés du chemin de fer, Société des Mineurs, Société des ouvriers d'Isbergues, Jeunesse Catholique, etc. Nombreux encore étaient les pauvres qui assistaient à la cérémonie funèbre ; ils avaient voulu témoigner leur reconnaissance à celui qui et longtemps avait dirigé la Conférence de Saint-François-d'Assise. Le clergé de la Ville y était au complet.

Les deux collèges y avaient la plus grande partie de leur personnel enseignant. Une quarantaine de prêtres étaient venus de l'étranger : M. le chanoine Rajon et M. l'abbé Delsaux, aumôniers des Œuvres ; M. le vice-doyen Legalle, curé de Petite-Synthe ; M. le vice-doyen Govaere, curé de Caestre ; M. le vice-doyen Pillyser, curé de La-Motte-au-Bois ; M. l'abbé Vaneecke, Préfet à l'Institution Notre-Dame des Dunes ; M. l'abbé Bailleul, curé de Nielles-lez-Blequin ; MM. les Curés de Renescure, Hondeghem, Staple, Steenbecque, Boeseghem, Thiennes, Crochte, Borre, Pradelles, Strazeele, Heverskerque, Nordpeene, Hardifort, Ochtezeele, Ste-Marie-Cappel, St-Sylvestre-Cappel, etc. ; M. l'abbé Hasbrouck, économe de la paroisse St-Louis, à Cassel ; M. l'abbé Louis Dethoor, ancien professeur à St-François ; M. l'abbé Henri Tison, curé de La Marlière, à Tourcoing ; MM. les Vicaires Vannoye, d'Arnèke, et Treutenaere, de Cassel, etc...

M. le chanoine Deram chanta les prières de l'absoute, et toute l'assistance accompagna la dépouille mortelle de Madame Baron jusqu'à sa dernière demeure, au cimetière de la Ville.

Les funérailles de **Mme Désiré Poi**, née **Marie-Estelle Carbonel**, âgée de 24 ans, ont eu lieu à **OAUORY**, lundi à 10 heures du matin, au milieu d'une nombreuse assistance.

Après le service, le corps fut ramené à **OAMSRAI** pour être inhumé, à 2 h. 1/2, au cimetière Saint-Géry, dans le caveau de famille.

M. l'abbé Dubar, vicaire à la Métropole, procéda à la cérémonie de la sépulture.

Une foule d'amis, qui n'avaient pu se rendre à Caudry, se sont fait un devoir d'assister à l'inhumation et de donner ainsi à M. et Mme Carbonel-Sauvet et leur famille, si cruellement éprouvés, un gage de sympathie et de profonde estime.

None recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH (7 ans et 7 quarant.)

Pour les victimes du " Pluviôse "

Nos lecteurs n'ont pas attendu jusqu'aujourd'hui pour joindre à la tristesse qui afflige tout cœur français des prières pour nos infortunés marins.

Ils ont prié aussi pour les pères et les mères, pour les épouses et les enfants, qui ont peine à être consolée parce que ceux qu'ils aimaient ne sont plus.

A ces supplications de soulagement pour les défunts et de condoléances pour les survivants, les catholiques voudront bien ajouter des prières de réparation en l'honneur de Celle que nos matelots saluent et invoquent sous le titre d'Etoile de la mer.

Sans sonci pour la douleur des mères, des épouses et des sœurs affligées, sans respect pour la foi de nos populations, un être inqualifiable, dans la feuille-dépotoir de toutes les horreurs du blasphème et de toutes les saniés de la pornographie, a tenté d'atteindre de sa bave nauséabonde la toute miséricordieuse et toute pure Mère de Dieu et des hommes, la très-sainte et immaculée Vierge Marie.

A toutes les âmes qui L'honorent et qui L'aiment, qui ont confiance en se puissante et toute maternelle protection nous demandons la réitération d'une dizaine de leur chapelet et quelques invocations en l'honneur de son ineffable Virginité.

Prions pour les victimes du « Pluviôse ».

Prions pour leurs familles affligées.

Proclamons la gloire, la puissance et la miséricorde toujours secourable de la Vierge, Etoile de la mer.

ÉCHOS

MAGISTRATURE

Par décret du 1er juin, un juge suppléant est attribué aux tribunaux d'Hazebrouck, Lille, Valenciennes.

FACTEURS

Ont été nommés facteurs locaux : à Pérenchies, M. Delannoy ; à Raches, M. Fossiez ; à Ferrière-la-Grande, M. Mathieu ; à Lomme, M. Plouvier ; à Flines-les-Raches, M. Vanicasin ; à Bailleul, M. Vignoble (arrêtés du 29 avril 1910.

PRÉPOSÉS DES DOUANES

Sont nommés préposés des Douanes :

Direction de Dunkerque. — MM. Dewinter, Bérard, Fournier, Depriester, Delrocq, Larrouder, Vaesken, Soublane, Vermersch, Bordeyne, Larange.

Direction de Lille. — MM. Macé, Leroux, Barbe, Pirquendar, Bajart, Lateulerie, Trouillat, Loutrein, Capdeville, Genibrel, Ouin, Lomme, Barrere, Willems, Tavernier, Houssay.

Direction de Valenciennes. — MM. Boulio, Deleau, Liénard, Splingart, Torcq.

LE DEUXIEME CONGRES DES MAIRES DE FRANCE

Les Maires adhérents à l'*Association nationale des Maires de France*, fondée pour défendre les droits des Maires et les libertés communales, ont tenu à Paris, au mois de décembre dernier, un premier Congrès dont nous avons rendu compte.

Ils en tiendront un deuxième à l'Hôtel des Sociétés Savantes les 20, 21 et 22 juin courant avec l'ordre du jour ci-après :

1° Listes électorales, révision, codification des lois ; 2° Projet de loi organique sur les Hospices, Bureaux de bienfaisance et d'assistance ; 3° Responsabilité des Maires en matière d'état civil ; 4° Sapeurs-Pompiers ; 5° Revision des statuts de l'A. N. M. F.

Toutes les Compagnies des chemins de fer ont accordé une réduction de 50 % sur le prix des places aux Maires qui désireront se rendre à ce Congrès.

Les adhésions à l'A. N. M. F. et la demande des permis à demi-tarif avec indication du réseau et de la gare de départ doivent être adressées d'urgence à M. Daure, maire d'Alen (Haute-Garonne), président de l'Association.

Les lecteurs de notre grande édition à huit pages seront heureux de trouver plus loin :

Les Cours très complets de la de Paris.

Le grain de Sénevé devient un grand arbre.

Lettre des Etats-Unis.

La mission de Jeanne d'Arc.

Les tirages financiers du 6 juin.

La Xe Fête annuelle de Tir

A ROUBAIX

LA POPULATION ROUBAISIENNE FAIT UNE RÉCEPTION ENTHOUSIASTE AU BATAILLON OU 127e DE LIGNE.

Nous avons dit que les divers services que nécessite le XVIIe grand concours national et international de tir, qui a lieu à Roubaix cette année, devaient être assurés par un bataillon du 127e de ligne, en garnison à Valenciennes.

Ce bataillon est arrivé à Roubaix lundi à midi. Il avait quitté Valenciennes dimanche matin, à cinq heures, avait passé la nuit à Mouchin, d'où il était reparti lundi matin, à cinq heures.

La troupe, composée de 575 hommes, ayant à leur tête le commandant Agamar et les capitaines Caron et Plataret, a dû fournir une étape particulièrement dure sous un soleil de plomb.

Mais la fatigue de nos braves petits soldats s'était dissipée comme par enchantement lorsque, derrière la musique du 43e de ligne, venue de Lille un peu plus tôt, ils firent leur entrée en ville au son d'entraînants pas redoublés.

C'est que jamais ils n'avaient reçu pareil accueil. Depuis le parc Barbieux jusqu'à la Grand'Place, ce n'était qu'une grappe humaine, sur un parcours de plus d'un kilomètre.

Plus de vingt mille personnes étaient là, les acclamant, leur faisant cortège, se pressant pour mieux les voir, à tel point que la police et la gendarmerie, débordées, durent s'en rapporter à la bonne volonté de la foule pour permettre au bataillon de se frayer un passage.

Sur la Grand'Place, cependant, on avait pu maintenir la foule sur les côtés. C'est au milieu des cris ininterrompus et nourris de « Vive l'armée ! Vive la France ! » que le bataillon y arriva.

Aussitôt le défilé terminé, l'ordre de former les faisceaux fut donné, pour permettre aux soldats de prendre quelques minutes de repos pendant que les officiers étaient reçus à l'Hôtel-de-Ville par l'Administration municipale, qui s'était rendue au-devant d'eux sur la Grand'Place.

Quelques instants après, les troupiers, dont l'un, le soldat Lannoy, s'était trouvé indisposé par la chaleur et avait été conduit dans une pharmacie de la Grand-Place, étaient dirigés vers leurs casernements respectifs établis au nouvel Hôtel des Pompiers et à l'école de l'avenue Linné.

UN INCIDENT

Un individu, récemment sorti de prison, insulte l'armée. — Arrestation mouvementée.

Tandis que le bataillon descendait le boulevard de Paris, un individu, posté à l'angle du boulevard et de la rue du Général-Chanzy, se mit à crier de toutes ses forces : « La crosse en l'air ! A bas l'armée ! Tas de s... » Il voulut même frapper sur des soldats qui défilaient.

Indignée, la foule l'entoura et se disposait à lui faire un mauvais parti, quand arrivèrent les agents de sûreté Masse et Dhalluin et l'agent en tenue Clarisse. Ceux-ci eurent beaucoup de peine à le protéger.

Ce ne fut pas sans peine que l'individu put être maintenu et emmené au poste central de police. Il se débattait furieusement, injuriant et frappant les agents qui, pour s'en rendre maîtres, durent lui lier les jambes et les bras.

Celui qui venait de commettre cet acte odieux est un socialiste bien connu, le nommé Hoche Meurhant, âgé de 26 ans, demeurant rue Bernard, cour Snauwaert, n° 2.

Il n'en était pas, du reste, comme on va le voir, à son coup d'essai.

Il avait été condamné, en 1902, pour rébellion envers la police.

Tandis qu'il accomplissait son service en Afrique, il frappa un supérieur et fut condamné par le conseil de guerre à la peine de mort, que l'on commua en celle de dix ans de prison. Pendant qu'il subissait cette peine, il fut atteint d'une maladie. On le gracia alors et il était rentré à Roubaix tout récemment, après avoir été réformé définitivement.

Hoche Meurant a été déféré au parquet sous l'inculpation de cris séditieux, outrages à l'armée, outrages à la police et rébellion.

LA RÉCEPTION A LA MAIRIE

Dans la salle provisoire des mariages, au nouvel Hôtel-de-Ville, l'Administration, comme nous le disons plus haut, a reçu les officiers du bataillon, qu'entouraient M. Deapatures, président, et les membres du Cercle militaire de Roubaix ; M. V. Renard, président, et les membres du Comité de la fête de Tir.

M. Eugène Motte, ayant à ses côtés ses adjoints, a souhaité la bienvenue aux officiers et à leurs troupes.

« Vous avez vu, n'est-il dit, quel affectueux accueil vous a fait la population roubaisienne. Pour nous, c'est avec une joie profonde que nous vous saluons, nous laissant les interprètes de Roubaix. Nous vous aimons depuis toujours, nous aimons l'armée, depuis le plus petit troupier jusqu'au plus grand chef ; car nous aimons les trois couleurs que vous défendriez jusqu'à la mort.

« Ce que vous venez de voir vous prouve que vous serez choyés à Roubaix pendant les trois semaines que vous y resterez. Reposez-vous sur Roubaix. Vous sentirez son cœur battre à l'unisson du vôtre. »

Le commandant Agamar a, en quelques mots, remercié l'Administration et la population de la réception enthousiaste qui avait accueilli son bataillon. « Vous avez prouvé une fois de plus, a-t-il dit en terminant, que l'armée et le pays ne font qu'un. »

LE CONCERT AU STAND DE TIR

Dans l'après-midi, de trois heures à cinq heures, la musique du 43e de ligne a donné un concert au stand de tir, qui, pour la circonstance, avait été brillamment décoré de drapeaux tricolores.

Une foule de visiteurs, parmi lesquels on remarquait la plupart des notabilités roubaisiennes, se sont rendus au stand, dont l'agencement a été universellement admiré.

LES RESULTATS du concours de dimanche

OFFERT AUX COMPAGNIES DE SAPEURS-POMPIERS DU NORD

Voici les résultats officiels de ce concours, dont nous avons longuement parlé hier :

CATEGORIE A. — OFFICIERS

Classement au meilleur centre en une série de quatre balles

1. Deppris Camille, sous-lieutenant, Bavay. — 2. Ego Paul, capitaine, Saint-Amand. — 3. Patin Désiré, capitaine, Lille. — 4. Lebrun Albert, lieutenant, Lille. — 5. Allart Léonce, lieutenant, Lillers. — 6. Sterbecq Paul, capitaine, Avesnes. — 7. Aldebert Louis, lieutenant, Lille. — 8. Malaquin Achille, lieutenant, Raismes. — Descamps Adolphe, lieutenant, Avesnes.

Viennent ensuite : 10. Leroy Henri, sous-lieutenant, Béthune. — 11. Delval Désiré, lieutenant, Douai. — 12. Hue Emile, lieutenant, Seclin. — 13. Lannoy J.-B., lieutenant, Lourches. — 14. Leleu Gustave, lieutenant, Lille. — 1. Crevel L., sous-lieutenant, Bavincourt. — 16. Eslin Joseph, capitaine, Bapaume. — 17. Tasnon Ernest, lieutenant, Saint-Amand-les-Eaux. — 18. Mahieu Aristide, capitaine, Béthune. — 19. Delacroix Edouard, lieutenant, Biache-St-Vaast. — 20. Renard Etienne, sous-lieutenant, Croix. — 21. Flament Jules, sous-lieutenant, Tourcoing. — 22. Correz Joseph, sous-lieutenant, Valenciennes.

23. Mocq Emile, capitaine, Roubaix. — 24. Masson Théâse, sous-lieutenant, Béthune. — 25. Dimé Emile, sous-lieutenant, Marly. — 26. Mérel Denis, sous-lieutenant, Roubaix. — 27. Mathieu Paul, sous-lieutenant, Lourches. — 28. Duclermoutier, sous-lieutenant, Lille. — 29. Cuvillier Lamar, capitaine, Saulty.

CATEGORIE B

Délégations de 4 tireurs par équipe
4 balles par tireur

1re. Compagnie de Raismes, équipe n. 1. — 2e. Saulty, n. 1. — 3e. Avesnes, n. 1. — 4e. Saint-Amand-les-Eaux, n. 3. — 5e Lille, n. 1. — 6e. Valenciennes, n. 3. — 7e. Lillers, n. 1. — 8e. Avesnes, n. 2. — 9e. Saulty, n. 2. — 10e. Bavay, n. 2. — 11e. Saulty, n. 3. — 12e. Saint-Amand-les-Eaux, n. 1. — 13e. Béthune, n. 1. — 14e. Marly, n. 1. — 15e. Arras, n. 1. — 16e. Roubaix, n. 2. — 17e. Valenciennes, n. 1. — 18e Bavincourt, n. 1. — 19e. Lille, n. 3. — 20e. Bavincourt, n. 2. — 21e. Lille, n. 2. — 22e. Seclin, n. 1. — 23e. Lille, n. 4. — 24e. Saint-Amand-les-Eaux, n. 2. — 25e. Avesnes, n. 2. — 26e. Bapaume, n. 1. — 27e. Marly, n. 2. — 28e. Croix, n. 2. — 29e. Fourmies, n. 1. — 30e. Valenciennes, n. 4. — 31e. Valenciennes, n. 2. — 32e. Raismes, n. 3. — 33e. Biache-Saint-Vaast, n. 1. — 34e. Béthune, n. 2. — 35e. Raismes, n. 1. — 36e. Lourches, n. 2. — 37e. Coutogne, n. 1. — 38e. Hersin-Coupigny, n. 1. — 39e. Fresnes, n. 1 — 40e. Seclin, n. 2. — 41e. Roubaix, n. 3. — 42e. Douisans, n. 1. — 43e. Lourches, n. 1. — 44e. Roubaix, n. 4. — 45e. Bavay, n. 1. — 46e. Béthune, n. 3. — 47e. Croix, n. 1. — 48e. Roubaix, n. 1. — 49e. Erquinghem-Lys, n. 1. — 50e. Lourches, n. 3. — 51e. Tourcoing, n. 1.

CATEGORIE C

Sous-Officiers, Caporaux et Sapeurs. — Classement au meilleur centre en une série de quatre balles.

1. Facon, sap., Lille ; 2. Dubois, cap., St-Amand ; 3. Blas, sap., Raismes ; 4. Pelabon, id. ; 5. Lestoquart, sap., Bavincourt ; 6. Schmitz, sap., Marly ; 7. Bourdon, cap., Valenciennes ; 8. Lambres, serg., Saint-Amand ; 9. Wuilmin, sap., Bavay ; 10. Fourchet, sap., Avesnes ; 11. Pringuet, clair., Bapaume ; 12. Gas, cap., Avesnes ; 13. Sorrlaux, sap., St-Amand ; 14. Canonne, sap., Raismes ; 15. Devleger, cap., Roubaix ; 16. Hallers, sap., Saint-Amand ; 17. Leduc, sap., Avesnes ; 18. Druart, id. ; 19. Brenet, sap., Lourches ; 20. Dautriche, sap., Béthune.

21. Lamouniez, cap., Saint-Amand ; 22. Lanhagendoron, serg., Lille ; 23. Herbecq, cap., Avesnes ; 24. Laloux, sap., Bapaume ; 25. Defasque, sap., Hersin-Coupigny ; 26. Laillant, cap., Lourches ; 27. Béiry, sap., Avesnes ; 28. Clément, sap., Lille ; 29. Caron, sap., Saulty ; 30. Poulain, sap., Saint-Amand ; 31. Lenoir, serg.-four., Lillas ; 32. Storez, serg., Raismes ; 33. Boniface, sap., Douisans ; 34. Philippe, serg.-maj., Avesnes ; 35. Delzenne, serg.-maj., Saint-Amand ; 36. Rogez, cap., Arras ; 37. Vandenbrouck, sap., Raismes ; 38. Michel, sap., Lillers ; 39. Cattaert, serg., Saint-Amand ; 40. Segers, sap., Valenciennes ; 41. Lebel, sap., Raismes ; 42. Dubois, cap., Saint-Amand ; 43. Dufourmontel, serg., Bapaume ; 44. Thiery, sap., Lourches ; 45. Sirot, serg., Valenciennes ; 46. Ducourant, clairon, Erquinghem ; 47. Bourcelet, cap., Bavay ; 48. Person, serg.-maj., Lourches ; 49. Maillot, sap., Lourches ; 50. Moulin, serg., Seclin ; 51. Gravet, sap, Avesnes ; 52. Rousseau, serg.-maj., Fourmies ; 53. Ocquemant, serg.-four., Seclin ; 54. Navaire, serg., Lille ; 55. Couché, sap., Roubaix ; 56. Didelot, seg.-maj., Lille ; 57. Cordieu, cap., Arras ; 58. Delsaut, cap., Lourches ; 59. Milch, sap., Valenciennes ; 60. Hénos, sap., Lille ; 61. Leclercq, seg.-maj., Bapaume ; 62. Quinchon, tambour, Lourches ; 63. Vandenbusche, cap., Croix ; 64. Godart, sap., Béthune ; 65. Gernez, sap., Lourcilles ; 66. Dussart, sap., Saint-Amand ; 67. Bohain, cap., Fourmies ; 68. Maja, serg.-maj., Raismes ; 69. Libert, serg.-maj., Béthune ; 70. Lemotte, sap., Marly ; 71. Dubreucq, clairon, Seclin ; 72. Buray, sap., Raismes ; 73. Thiébaux, tamb., Avesnes ; 74. Duchesne, sap., Valenciennes ; 75. Capieux, cap., Lourches.

76. Rollet, cap., Biache-St-Waast ; 77. Blary, sap., Marly ; 78. Bocquet, sap., Lille ; 79. Cavrois, serg., Bavincourt ; 80. Delannoy, serg., Avesnes ; 81. Favier, 1er servant, Lille ; 82. Deltombe, sap., St-Amand ; 83. Vitry, cap., Bavay ; 84. Cousin, sap., Lourches ; 85. Boutanger, sap., Valenciennes ; 86. Cappe, sap., Hersin-Coupigny ; 87. Dupont, sap., Bavay ; 88. Lefebvre, sap., Valenciennes ; 89. Milot, sap., Valenciennes ; 90. Dequesne, cap., Avesnes ; 91. Lucq, sap., Roubaix ; 92. Bouttemy, clairon, Douisans ; 93. Cartigny, sap., Raismes ; 94. Candelier, sap., Saulty ; 95. Darel, sap., Avesnes ; 96. Hernent, cap., Avesnes ; 97. François, cap., Lourches ; 98. Mopty, serg., Biache-St-Waast ; 99. Descamps, sap., Saint-Amand ; 100. Cuisinier, sap., Biache-St-Waast.

INAUGURATION de la nouvelle Mairie

DE LOMME

Pour fêter l'inaugnration de la nouvelle mairie, la municipalité avait organisé dimanche un grand festival auxquelles assistèrent de nombreuse sociétés.

La population fit aux étrangers une magnifique réception et toutes les rues étaient pavoisées. Une animation intense régna pendant toute l'après-midi et les commerçants firent d'excellentes affaires.

Une trentaine de sociétés, venues de Wez-Macquart, de Prémesques, d'Armentières, de Courrières et de tous les environs, traversèrent la ville en bon ordre et furent chaudement acclamées par les habitants qui se pressaient pour admirer le défilé.

En face de la nouvelle mairie, la municipalité reçut officiellement les groupes. L'édifice, œuvre de M. Sarrazin, architecte à Lille, fit très bonne impression sur les invités. Pendant cette réception un beau discours fut prononcé par M. Nicolle, maire de Lomme, qui exprima les sentiments d'indépendance et de libéralisme que la municipalité tiendra toujours à conserver. M. le maire termine en félicitant les organisateurs de cette superbe manifestation et en remerciant les nombreux invités.

Des concerts eurent lieu à partir de six heures dans les différents kiosques de la ville, et la soirée se termina par de brillantes illuminations.

LILLE

Troisième Congrès catholique

DE LILLE

Le Comité Catholique de Lille organise pour le lundi 20 juin un troisième congrès destiné à grouper spécialement tous les catholiques de la ville et des paroisses des décanats de Lille.

Une séance de travail aura lieu, à trois heures, à la Maison des Œuvres de la paroisse Sainte-Catherine, cour du Beau-Bouquet ; à 8 h. 1/2 du soir, une grande réunion sera tenue salle Ozanam, 11 bis, rue Voltaire.

LE CONGRÈS de la Garde d'Honneur

Nous rappelons que le dimanche 12 juin aura lieu, à Lille, un Congrès de la Garde d'Honneur organisé par M. l'abbé Bauquin, curé de la paroisse du Sacré-Cœur à Lille et l'Archiconfrérie de la Garde d'Honneur qui a son siège en cette paroisse.

Ce Congrès en l'honneur du Sacré-Cœur, le premier dans la région du Nord, s'impose à la cité lilloise qui, en 1870, a fait le vœu d'élever une église au Sacré-Cœur si elle échappait à l'invasion étrangère.

Voici le programme des diverses cérémonies et réunion :

Triduum préparatoire. — Jeudi 9, vendredi 10, samedi 11, Exposition du Très Saint-Sacrement depuis la Messe de six heures jusqu'après la Messe de neuf heures.

Jeudi soir, à huit heures : Salut Solennel présidé par Mgr Cnrton, archiprêtre-doyen de Saint-Pierre Saint-Paul. Sermon par M. l'abbé Verrie.

Vendredi soir, à huit heures : Salut Solennel, présidé par Mgr Margerin, recteur des Facultés Catholiques. Sermon par M. l'abbé Verrie.

Samedi soir, à huit heures : Exercice de l'Heure Sainte, par M. le chanoine Lamérand, directeur des Œuvres Eucharistiques dans le diocèse. Cérémonie présidée par M. le vicaire-général Lamant.

Dimanche 12 juin, Congrès de la Garde d'Honneur ,présidé par S. G. Mgr Delamaire.

A 7 heures : Messe de Communion générale.

A 9 h. 1/2 : Grand'Messe. Allocution par M. le chanoine E. Descamps. A l'issue de la Grand'Messe, Monseigneur bénira le Carillon offert au Sacré-Cœur.

A 11 heures : Réunion pour les Dames à la Salle des Fêtes de l'Ecole libre Saint-Joseph, rue Solférino, 92. Cette réunion sera présidée par Mgr Cartier, directeur diocésain de l'Archiconfrérie de la Garde d'Honneur.

A 3 h. 1/2 : Réunion pour les Hommes, à la Salle des Fêtes de l'Ecole libre Saint-Joseph, rue Solférino, 92. A cette réunion les Dames seront admises aux tribunes.

A 5 heures : Cérémonie de clôture, présidée par Monseigneur le Coadjuteur. Sermon par M. l'abbé Lemins. Procession.

Après le Concours National Agricole

La grande foule a déserté maintenant l'Esplanade et le Champ de Mars. Le concours agricole est terminé, et les belles allées vont revoir jusqu'au mois d'août leurs habituels promeneurs : les enfants, les mamans ou les bonnes, les vieux, les vieilles, les rentiers, qui se plaisent à leur ombrage.

Les soldats et les cyclistes vont reprendre, les uns et les autres, leurs exercices sur le Champ de Mars.

Toutefois il ne faut pas compter qu'avant la fin de la semaine, ces bords de la Moyenne-Deule reprendront leur aspect habituel.

Les machines, les produits et les animaux ont été, il est vrai, enlevés la plupart dès lundi matin et, à ce propos, la Compagnie du Nord avait pris des mesures extraordinaires pour assurer l'embarquement rapide des « colis ».

Deux cent cinquante wagons, au minimum, avaient été amenés dans les gares de Saint-André et de Saint-Sauveur.

Les expéditeurs n'ont donc point eu à redouter l'encombrement et les stations sans fin aux abords de ces gares.

D'autre part, les exposants des environs de Lille avaient fait prendre à leurs animaux la route de terre : c'est ainsi qu'on a pu voir sortir des différentes portes de Lille, lundi de très bonne heure, puis traverser les agglomérations de la banlieue, de magnifiques

Cours du 6 juin 1910. — Roubaix-Tourcoing.

MOIS	COTE Précédé	COTE à 11 h. 30 Roubaix	COTE de 4 h. 1/2 Tourcoing	CLOTURE Acheteur	CLOTURE Vendeur
Juin	627 1/2	—	—	622 1/2	—
Juillet	620	—	617 1/2	—	—
Août	612 1/2	610	610	607 1/2	—
Septemb	605	605	605	602 1/2	—
Octobre	597 1/2	595	595	595	597 1/2
Novembr	590	587 1/2	587 1/2	587 1/2	590
Décembr	585	582 1/2	582 1/2	580	—
Janvier	582 1/2	577 1/2	577 1/2	—	—
Février	577 1/2	572 1/2	572 1/2	—	—
Mars	—	—	—	—	—
Avril	—	—	—	—	—
Mai	—	—	—	—	—
Vente	220.000 k.				

Anvers Type II	Précédt	Jour	Le Hâvre MÉRINOS Côte 3 h. 45 Précédt	Jour	CHOISEES Côte 3 h. 4 Précédt	Jour	COTONS Cote de 4 h. Précédt	Jour	CAFES Cote de 3 h. Préc.	Jour	NEW-YORK CAFES Cote de 4 Jour	Préc.	MOIS	LIVERPOOL COTONS C. de clot. Préc.	Jour
	6 175	6 175	195	194	230	230	93 5/8	93 1/4	44	44	6 15	6 20	Courant	7 71	7 74
	6 10	6 10	191	193 50	230	230	92 1/8	91 7/8	44	44	6 15	6 20	Juin-Juill	7 63	7 66
	6 025	6 025	192 50	191 50	230	230	90 1/2	90 1/4	44	44	6 25	6 30	Juin.-Août	7 56	7 59
	5 925	5 925	192	191	230	230	88	87 1/2	44	44	6 30	6 35	Août-Sep	7 26	7 28
	5 825	5 825	189 50	188	230	230	82	81 1/2	43 75	44	6 35	6 40